



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
21 juillet 2000  
Français  
Original: anglais

**Pour suite à donner**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2000

18-20 septembre 2000

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

### Plan à moyen terme pour la période 2000-2003 et recommandation connexe\*\*

#### Résumé

Par sa décision 2000/3 [E/ICEF/2000/8 (Part I)], le Conseil d'administration a décidé que le plan stratégique à moyen terme cesserait d'être un plan à horizon mobile d'une durée de quatre ans, révisé tous les deux ans, pour porter désormais sur une période fixe de quatre ans, à compter du plan pour la période 2000-2005. Le plan financier à moyen terme figure dans chaque plan stratégique à moyen terme, mais il est révisé chaque année. Ainsi donc, le présent document contient les informations financières correspondant à la période 2000-2003.

Le plan a principalement pour objet de permettre au Conseil d'administration d'examiner le plan financier de l'année précédente ainsi que les prévisions révisées de recettes. Le plan fournit aussi une base au Conseil pour déterminer le niveau des propositions à préparer pour ses sessions de 2001.

Le Directeur général *recommande* au Conseil d'administration d'approuver le plan à moyen terme à titre de cadre prévisionnel pour la période 2000-2003, y compris la préparation d'un budget d'un montant de 640 millions de dollars au titre des dépenses afférentes aux programmes à financer au moyen des ressources ordinaires, devant être soumis au Conseil d'administration en 2001. Ce montant est fixé sous réserve que des ressources soient disponibles et que les prévisions de recettes et de dépenses figurant dans le présent plan restent valables.

\* E/ICEF/2000/14.

\*\* Conformément aux termes et définitions convenus d'un commun accord dans le document « Harmonisation de la présentation des budgets : PNUD, FNUAP et UNICEF » (E/ICEF/1997/AB/L.3 et Add.1), l'expression « masse commune des ressources » a été remplacée par l'expression « ressources ordinaires » et l'expression « ressources supplémentaires » par l'expression « autres ressources ».

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Objectif de financement pour 2000-2003 .....	1-3	
II. Plan financier à moyen terme pour 2000-2003 .....	4-56	
A. Établissement du plan financier .....	4-13	
B. Comparaison des résultats de 1999 avec le plan financier .....	14-32	
C. Plan financier pour la période 2000-2003 .....	33-56	
III. Recommendations .....	57	
<b>Tableaux</b>		
1. xx .....		
2. xx .....		
4. xx .....		
5. xx .....		
6. xx .....		
7. xx .....		
8. xx .....		
<b>Figures</b>		
I. xx .....		
II. xx .....		
III. xx .....		
IV. xx .....		
V. xx .....		

## I. Objectif de financement pour 2000-2003

1. Par sa décision 1998/22 (E/ICEF/1998/6/Rev.1), le Conseil d'administration a demandé à la Directrice générale « de lui rendre compte des objectifs de financement à prévoir pour réaliser les objectifs du plan à moyen terme dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources adoptée par le Conseil en janvier 1999 ».

2. Par sa décision 1999/8 (E/ICEF/1999/7/Rev.1), le Conseil d'administration a approuvé comme objectif de financement une croissance annuelle des recettes de 7 %, qui devraient atteindre 1,5 milliard de dollars d'ici à 2005, le défi étant de mobiliser des fonds au titre des ressources ordinaires et des autres ressources auprès des gouvernements, du secteur privé et de tous les autres donateurs.

3. Le tableau 1 actualise l'objectif de financement en se fondant sur les résultats effectifs de 1999, cet objectif étant désormais une croissance annuelle des recettes d'environ 5 % en vue de réaliser l'objectif de financement de 1,5 milliard de dollars d'ici à 2005. Par rapport aux prévisions de recettes (voir plus loin, par. 35 à 39), on relève un écart de 63 millions de dollars à 31 millions de dollars par an pour la période couverte par le plan.

Tableau 1  
**Objectif de financement de l'UNICEF, 2000-2003**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Objectif au titre des ressources ordinaires</i>	<i>Objectif au titre des autres ressources</i>	<i>Objectif de financement total<sup>a</sup></i>	<i>Croissance annuelle prévue</i>	<i>Montant total des prévisions de recettes</i>	<i>Croissance annuelle prévue</i>	<i>Croissance annuelle au titre de l'objectif de financement non couverte par l'augmentation annuelle des prévisions de recettes</i>
2000	705	470	1 175	57	1 112	-6	63
2001	741	494	1 235	60	1 129	17	43
2002	779	519	1 298	63	1 156	27	36
2003	818	546	1 364	66	1 191	35	31

<sup>a</sup> Calculé sur la base du montant effectif des recettes de 1999, soit 1 milliard 118 millions de dollars, majoré de 5,1 % par an.

## II. Plan financier à moyen terme pour 2000-2003

### A. Établissement du plan financier

4. Le plan financier, qui se compose d'un ensemble de projections établies en tenant compte des critères financiers propres à l'UNICEF, a quatre objectifs principaux :

a) Estimer les recettes futures, qu'il s'agisse des ressources ordinaires ou des autres ressources;

b) Prévoir le montant des dépenses au titre des programmes qui pourront être imputés sur les ressources ordinaires;

- c) Planifier les dépenses budgétaires que nécessitera l'appui aux programmes;
- d) Faire en sorte que l'UNICEF continue à disposer des liquidités nécessaires.

5. En application de la décision 1999/8 du Conseil d'administration sur la stratégie de mobilisation de ressources, la première conférence d'annonce de contributions de l'UNICEF a été organisée durant la première session ordinaire du Conseil d'administration en 2000. Les projections de recettes du plan financier sont fondées sur les contributions annoncées et les indications reçues durant la conférence d'annonce de contributions, sur le montant des contributions récemment versées, sur les montants que le Bureau de financement des programmes espère recueillir et sur le plan de travail de la Division du secteur privé. Les dépenses sont calculées en tenant compte des engagements restant à couvrir au titre des programmes approuvés et des prévisions de dépenses au titre des nouveaux programmes. Elles sont échelonnées, année par année, en fonction des budgets et des programmes prévus et en tenant compte des pourcentages de réalisation obtenus et des ressources disponibles.

6. Le Conseil d'administration approuve les budgets d'administration et d'appui aux programmes et de coopération aux programmes qui seront financés au moyen des ressources ordinaires. L'UNICEF a un cycle budgétaire biennal; le Conseil d'administration examine tous les deux ans le projet de budget d'appui aux programmes. L'UNICEF établit les prévisions relatives à la coopération aux programmes de pays pour une période plus longue, en général de quatre à cinq ans, en fonction des cycles de planification nationale des pays considérés.

7. Le montant total des projections de dépenses au titre des programmes financés au moyen des ressources ordinaires établi dans le présent plan a été calculé sur la base du montant des nouvelles recettes prévues au titre des ressources ordinaires. De même, les nouvelles prévisions de dépenses au titre des programmes de pays financées au moyen des ressources ordinaires pour les années à venir sont établies sur la base des niveaux de planification calculés selon le système révisé d'allocation aux programmes des fonds financés au moyen des ressources ordinaires approuvé par le Conseil d'administration en 1997 (E/ICEF/1997/12/Rev.1, décision 1997/18).

8. Sauf dans des cas précis approuvés par le Conseil d'administration, les dépenses imputées sur les autres ressources sont engagées à la réception des annonces de contributions aux programmes financées à l'aide de ces fonds et récemment approuvées par le Conseil.

9. Il peut y avoir un écart entre les montants effectifs des recettes et des dépenses et les montants prévus car :

- a) Les recettes proviennent de contributions volontaires;
- b) Le montant des dépenses effectuées dépend de plusieurs facteurs dont certains échappent au contrôle de l'UNICEF;
- c) Les fluctuations des taux de change, entre autres facteurs, rendent très incertaines les prévisions de recettes et de dépenses.

10. L'UNICEF ne dispose pas de lignes de crédit qui lui permette de couvrir temporairement les écarts éventuels par rapport aux recettes et aux dépenses prévues. Si

les recettes au titre des ressources ordinaires sont inférieures aux prévisions, les principaux mécanismes régulateurs des dépenses sont les suivants :

- a) Révision des montants destinés aux nouveaux programmes présentés au Conseil d'administration pour approbation;
- b) Réduction des dépenses inscrites au budget d'appui;
- c) Ralentissement des dépenses relatives aux programmes déjà approuvés.

11. Ces mécanismes étant longs à mettre en route, l'UNICEF est contraint de garder en permanence une réserve de liquidités suffisantes pour remédier aux erreurs intervenues dans la planification et couvrir les déficits de trésorerie généralement constatés au premier semestre, du fait que les débours sont alors plus élevés que les rentrées. Pour satisfaire à cette obligation, l'UNICEF s'assure que le solde en espèces convertible des ressources ordinaires en fin d'année est égal à 10 % du montant des recettes prévues à ce titre. Le présent plan financier fixe les dépenses à imputer sur les ressources ordinaires à un niveau qui respecte cet objectif. La politique en matière de liquidités sera réexaminée à l'avenir à mesure que la prévisibilité des ressources disponibles sera confirmée par l'annonce de la part des gouvernements du montant ferme ou indicatif de leurs contributions, et en fonction du versement anticipé desdites contributions conformément à la décision 1999/8 du Conseil d'administration.

12. Pour pouvoir appliquer le plan financier malgré les incertitudes, l'UNICEF dispose d'un système de contrôle financier qui permet d'analyser la situation effective par rapport aux estimations, de déceler les écarts et de prendre des mesures correctives si besoin est. En outre, le plan financier est révisé chaque année selon un processus continu pour tenir compte des prévisions de recettes les plus récentes. L'UNICEF se fonde sur ces prévisions pour rééchelonner les dépenses prévues pour l'année et déterminer le niveau de la coopération à prévoir au titre des programmes pour les années suivantes.

13. Le principal objectif du plan est de permettre au Conseil d'administration d'examiner les résultats obtenus dans le cadre du plan financier de l'année précédente ainsi que les prévisions mises à jour des recettes de l'UNICEF et de fournir ainsi au Conseil les éléments qui lui permettront de décider du montant total des engagements à prévoir au titre des programmes pour les sessions de 2001.

## **B. Comparaison des résultats de 1999 avec le plan financier**

14. La figure I permet de comparer les prévisions financières pour 1999 et les résultats effectivement obtenus au cours de cette année-là et de l'année précédente.

### **Recettes**

15. Les contributions aux ressources ordinaires se sont élevées à 589 millions de dollars, soit 5 millions de plus que prévu dans le plan à moyen terme et 18 millions de plus que le montant effectif de 1998.

16. Les contributions des gouvernements aux ressources ordinaires pour 1999 se sont chiffrées à 344 millions, ce qui représente un montant comparable à celui de 1998 et inférieur de 10 millions de dollars au montant prévu dans le plan à moyen terme.

17. Le montant total des recettes au titre des ressources ordinaires provenant du secteur privé (comités nationaux pour l'UNICEF, vente de cartes de voeux et d'autres produits et organisations non gouvernementales) a été de 207 millions de dollars, soit 17 millions de dollars de plus que prévu dans le plan à moyen terme et 25 millions de dollars de plus qu'en 1998.

18. Les autres recettes provenant de sources diverses se sont chiffrées à 37 millions de dollars, soit 3 millions de moins que prévu dans le plan à moyen terme.

19. Les recettes au titre des autres ressources se sont chiffrées à 529 millions de dollars, soit 104 millions de dollars de plus que prévu dans le plan à moyen terme et 134 millions de dollars de plus que le montant perçu en 1998. Les contributions au titre des programmes se sont élevées à 332 millions de dollars, soit 31 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le plan. Les contributions au titre des secours d'urgence se sont chiffrées à 197 millions de dollars, soit 73 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le plan à moyen terme et 81 millions de dollars de plus que le montant perçu en 1998. Ces contributions comprenaient environ 80 millions de dollars pour l'Opération humanitaire dans les pays d'Europe du Sud et d'Europe orientale (Bosnie-Herzégovine; Croatie; République fédérale de Yougoslavie, y compris le Kosovo; ex-République yougoslave de Macédoine; et Albanie), 33 millions de dollars pour le Soudan; 13 millions de dollars pour la région des Grands Lacs (Burundi, République démocratique du Congo, Congo, République-Unie de Tanzanie et Ouganda); 11 millions de dollars pour la Turquie; 11 millions de dollars pour la Somalie; et 9 millions de dollars pour le Timor oriental.

20. Le montant total des recettes de l'UNICEF pour 1999 s'est élevé à 1 milliard 118 millions de dollars, soit 109 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le plan à moyen terme pour 1999 et 152 millions de dollars de plus que le montant total des recettes de 1998.

### **Dépenses**

21. Les dépenses de programme financées au moyen des ressources ordinaires se sont élevées à 327 millions de dollars en 1999, soit 20 millions de dollars de moins que prévu et 59 millions de dollars de plus qu'en 1998.

22. Les dépenses au titre du budget d'appui de 1999 se sont chiffrées à 242 millions de dollars, soit 1 million de dollars de moins que le montant prévu dans le plan à moyen terme, écart qui est imputable aux fluctuations des taux de change et aux économies réalisées à diverses rubriques.

23. Les dépenses de programme financées au moyen des autres ressources se sont chiffrées à 491 millions de dollars pour l'année, soit 72 millions de dollars de moins que le montant prévu dans le plan à moyen terme et 115 millions de dollars de plus qu'en 1998.

24. En 1999, le montant total des dépenses, y compris l'annulation d'annonces de contribution et autres postes divers, a été de 1 milliard 64 millions de dollars, soit 55 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le plan à moyen terme et 182 millions de dollars de plus que le montant total des dépenses de 1998.

### Soldes en espèces

25. Le solde en espèces à la fin de 1999 (y compris 105 millions de dollars imputés sur les fonds d'affectation spéciale pour les services d'achat et autres activités) s'élevait à 559 millions de dollars, soit 101 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le plan [voir figure V pour les informations concernant les soldes en espèces durant la période comprise entre 1994-1999 (chiffres effectifs) et 2000-2003 (chiffres estimatifs)]. L'augmentation des recettes en provenance du secteur privé, principalement par l'entremise des comités nationaux pour l'UNICEF, et les contributions, d'un montant total de 71 millions de dollars, versés par les principaux gouvernements donateurs durant le mois de décembre 1999 (dont 7 millions de dollars ont été reçus le 31 décembre 1999) ont été les principaux facteurs auxquels attribuer le solde en espèces plus élevé que prévu à la fin de 1999.

26. Le solde en espèces au titre des ressources ordinaires se chiffrait à 155 millions de dollars à la fin de 1999, dont 137 millions de dollars en monnaies convertibles et 18 millions de dollars en monnaies non convertibles. Le solde en monnaies convertibles dépasse de 11 millions de dollars le montant de 1998 et de 79 millions de dollars le montant minimum fixé pour les liquidités, qui est de 59 millions de dollars.

27. Le solde en espèces au titre des autres ressources s'élevait à 298 millions de dollars en 1999, soit 14 millions de dollars de plus que prévu dans le plan à moyen terme. Cette augmentation résulte essentiellement des recettes provenant des comités nationaux et des principaux gouvernements donateurs durant le mois de décembre 1999.

28. Outre les recettes et les dépenses, les variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie modifient également les soldes en espèces de fin d'année. Toute augmentation de l'actif réduit les soldes en espèces et toute augmentation du passif les accroît.

29. Les contributions à recevoir constituent le plus important élément d'actif hors trésorerie qui figure au bilan de l'UNICEF. Les contributions à recevoir au titre des ressources ordinaires ont augmenté de 1 million de dollars et les contributions à recevoir au titre des autres ressources ont diminué de 66 millions de dollars en 1999.

30. Les stocks sont ceux de l'entrepôt de la Division des approvisionnements à Copenhague auxquels s'ajoutent ceux de la Division du secteur privé. Les stocks de la Division des approvisionnements sont constitués de fournitures et de matériel standard destinés aux programmes de l'UNICEF et aux services d'achat. À la fin de 1999, les stocks représentaient une valeur de 26 millions de dollars, soit une augmentation de 5 millions de dollars par rapport à 1998.

31. Les contributions reçues d'avance pour les années suivant figurent au passif du bilan de l'UNICEF. À la fin de 1999, les contributions reçues d'avance s'élevaient à environ un million de dollars, soit une diminution de 1,9 million de dollars par rapport à 1998.

32. Du fait des variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie, le solde net en espèces au titre des ressources ordinaires a diminué de 2 millions de dollars. Au titre des autres ressources, le solde net en espèces a diminué de 15 millions de dollars.

### C. Plan financier pour la période 2000-2003

33. On trouvera au tableau 2 une comparaison entre le plan financier à moyen terme de cette année et celui de l'an dernier.

34. Le montant des dépenses de programme prévues de 2000 à 2003 dépasse celui du plan financier à moyen terme de l'an dernier, du fait de l'augmentation prévue des recettes au titre des autres ressources par rapport au plan financier à moyen terme de l'an dernier.

#### Prévisions de recettes pour la période 2000-2003

35. On trouvera au tableau 3 les prévisions de recettes de sources diverses pour la période 2000-2003. Ces prévisions sont destinées à faciliter la planification et tiennent compte des indications d'annonce de contributions données par certains gouvernements lors de la Conférence d'annonce de contributions durant la première session ordinaire du Conseil d'administration de 2000. Elles sont libellées en dollars des États-Unis sur la base des taux de change appliqués par l'ONU en mai 2000.

36. Selon le plan financier, les recettes totales devraient s'élever à 1 milliard 112 millions de dollars en 2000, soit 1 % de moins qu'en 1999. Elles devraient atteindre 1 milliard 129 millions de dollars en 2001, soit 2 % de plus qu'en 2000. Les recettes totales devraient être portées à 1 milliard 156 millions de dollars en 2002, soit une augmentation de 2 %, et à 1 milliard 191 millions de dollars en 2003, soit une augmentation de 3 %. Le taux moyen de croissance des recettes pour les cinq années précédant le plan a été de 2 %.

#### Prévisions de recettes au titre des ressources ordinaires

37. Le montant total des prévisions de recettes pour 2000 au titre des ressources ordinaires dans le plan financier est de 589 millions de dollars, soit 15 millions de moins que prévu pour 2000 dans le plan financier à moyen terme de l'an dernier. Il est prévu que les recettes totales augmenteront d'environ 3 % en 2001, 4 % en 2002 et 6 % en 2003.

38. Le tableau 3 indique les sources de recettes au titre des ressources ordinaires. La répartition est la suivante :

a) *Contributions des gouvernements.* Quelque 28 gouvernements ont fait part de leur intention d'augmenter leurs contributions au titre des ressources ordinaires lors de la Conférence d'annonce de contributions tenue durant la première session ordinaire du Conseil d'administration en 2000. On s'attend également à ce que la plupart des autres gouvernements maintiennent leurs contributions au niveau de 1999. Toutefois, on prévoit que l'appréciation persistante du dollar des États-Unis aura des incidences préjudiciables sur les contributions des gouvernements, lesquelles sont, pour la plupart, annoncées et reçues dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis. En conséquence, le montant de 589 millions de dollars prévu pour 2000 correspond au montant de 1999. Pour la période de 2001-2003, le plan financier prévoit une croissance annuelle moyenne de quelque 4 %;

b) *Contributions du secteur privé.* Les projections correspondent aux estimations révisées du plan de travail de la Division du secteur privé (E/ICEF/2000/AB/L.1), qui a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2000 (décision 2000/1). Le revenu net provenant du sec-

teur privé comprend les bénéfices réalisés sur les ventes de cartes de voeux et autres produits ainsi que le montant des fonds recueillis auprès du secteur privé. Le plan financier prévoit que l'UNICEF recueillera 209 millions de dollars auprès du secteur privé en 2000, montant qui passera à 251 millions de dollars en 2003;

c) *Recettes diverses*. Les recettes diverses comprennent les gains (ou les pertes) résultant des fluctuations des taux de change et autres produits divers, dont le montant prévu est en moyenne de 40 millions de dollars par an pendant toute la période couverte par le plan.

### **Recettes prévues au titre des autres ressources**

39. L'UNICEF reçoit des contributions au titre des autres ressources pour des programmes ainsi que des opérations de secours d'urgence. Les prévisions relatives de ces contributions sont indiquées séparément dans le tableau 3. Le plan financier de 2000 prévoit une diminution de 1 % des recettes au titre des autres ressources en 2000 et une augmentation nulle durant la période 2001-2003.

### **Liquidités**

40. Pour répondre à ses besoins de trésorerie, l'UNICEF a pour politique de maintenir une part en monnaies convertibles du solde en espèces des ressources ordinaires égale à au moins 10 % des recettes prévues à ce titre. Le plan financier de cette année prévoit un niveau de dépenses au titre des ressources ordinaires qui doit permettre de maintenir cet objectif.

41. Les ressources nécessaires au financement des programmes au titre des fonds supplémentaires sont en générales intégralement mobilisées avant le début de la mise en oeuvre. En conséquence, le solde en espèces au titre des autres ressources est supérieur à celui des ressources ordinaires. Le solde en espèces de fin d'année peut enregistrer d'importantes fluctuations en fonction du moment où les fonds sont disponibles et de celui où débute l'exécution des programmes. Par exemple, si d'importantes contributions en espèces sont reçues tard dans l'année, le solde en espèces de fin d'année sera élevé car la plupart des dépenses afférentes aux programmes concernés se feront au cours de l'année suivante. Dans le présent plan financier, on présume que le solde en espèces au titre des autres ressources augmentera d'environ 8 % en 2000 et de 2 % par an durant la période de 2001-2003.

### **Dépenses prévues au titre des programmes**

42. Au début de 2000, sur les engagements prévisionnels antérieurement approuvés au titre de programmes à imputer sur les ressources ordinaires et restant à exécuter de 2000 à 2003, l'UNICEF disposait d'un solde inutilisé de 963 millions de dollars.

43. Les dépenses au titre des programmes à financer au moyen des ressources ordinaires soumises à l'approbation du Conseil d'administration en 2000 s'élèvent à 424 millions de dollars. Les recommandations concernant ces programmes sont résumées dans le document récapitulatif des programmes (E/ICEF/2000/P/L.27).

44. Le plan prévoit qu'il faudra préparer et soumettre à l'approbation du Conseil d'administration en 2001 des dépenses au titre des programmes à financer au moyen des ressources ordinaires d'un montant de 640 millions de dollars. S'il s'avère que

les recettes anticipées ne correspondent pas au plan, les programmes seront ajustés en conséquence.

45. Le montant des dépenses que l'UNICEF pense pouvoir engager au cours de la période de 2000-2003 correspond à l'objectif de l'UNICEF, qui est d'utiliser au maximum les ressources disponibles pour les programmes tout en maintenant la réserve de liquidités nécessaire au titre des ressources ordinaires. On trouvera dans le tableau 4 l'échelonnement, année par année, des prévisions de dépenses au titre des recommandations concernant les programmes approuvés, nouveaux et futurs.

46. Le plan financier propose pour 2000 des dépenses au titre des programmes financés au moyen des ressources ordinaires d'un montant de 370 millions de dollars, soit 43 millions de dollars de plus que le montant de 1999. Les prévisions de dépenses de programme sont de 370 millions de dollars pour 2001, 375 millions de dollars pour 2002 et 390 millions de dollars pour 2003.

47. À la fin de 1999, le solde non utilisé des autres ressources destinées à la coopération au titre des programmes était de 381 millions de dollars. Le plan financier prévoit que les dépenses au titre des programmes financés au moyen des autres ressources correspondront au montant des recettes escomptées pour la période 2000-2003.

48. Sur la base des recettes prévues dans le plan, on prévoit que le montant total des dépenses au titre des programmes s'établira à 866 millions de dollars en 2000, 880 millions de dollars en 2001, 885 millions de dollars en 2002 et 900 millions de dollars en 2003.

49. En 1999, les dépenses au titre de l'appui aux programmes et de la gestion et de l'administration se sont chiffrées pratiquement au même montant que celui prévu dans le plan à moyen terme. Le présent plan financier prévoit que le montant du budget d'appui sera le même que celui qui avait été prévu dans le plan à moyen terme de 1999 pour la période de 2000-2001 et qu'il enregistrera une augmentation modeste de 3 % durant la période de 2000-2003.

### **Actif et passif**

50. Comme il est expliqué plus haut au paragraphe 28, les variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie ont aussi une incidence sur les soldes de fin d'année. La rubrique 4 des tableaux 4, 5 et 6 ci-dessous montre l'effet prévu de ces variations.

51. À sa session ordinaire de 1990, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds d'immobilisations pour les locaux hors siège et le logement du personnel (E/ICEF/1990/13, décision 1990/26). À la fin de 1999, il restait dans le fonds 15 millions de dollars à dépenser. Les dépenses prévues au titre de ce fonds sont de 5 millions de dollars durant la période 2001-2003.

52. On trouvera la récapitulation des recettes, dépenses et liquidités au tableau 5, avec la ventilation des ressources ordinaires au tableau 6 et celle des autres ressources au tableau 7. Les figures II à V représentent des données financières effectives et prévues selon l'origine des fonds.

### Fonds d'affectation spéciale

53. Les fonds d'affectation spéciale correspondent aux ressources spécifiques commises à la garde de l'UNICEF par diverses sources, y compris des gouvernements, d'autres organisations des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, principalement afin de couvrir le coût des achats de biens et services effectués par l'UNICEF pour le compte de tiers. Ils comprennent également les fonds alloués par des donateurs pour couvrir les dépenses afférentes aux administrateurs auxiliaires.

54. Conformément à l'article 5.3 du Règlement financier de l'UNICEF (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1), les fonds d'affectation spéciale ne sont pas considérés comme recettes de l'UNICEF; ils sont comptabilisés séparément et sont à distinguer des fonds qui font partie des recettes de l'UNICEF et qui servent à financer les programmes approuvés par le Conseil d'administration.

55. Depuis quelques années, la croissance enregistrée par les fonds d'affectation spéciale est imputable aux programmes et projets entrepris avec d'autres organisations ou pour leur compte. Par exemple, le programme « Pétrole contre nourriture » porte actuellement sur un montant total de 450 millions de dollars, dont 150 millions de dollars seront déboursés au cours des trois années à venir. En outre, la part des fonds recueillis afin de financer le programme exécuté par l'Alliance mondiale pour les vaccins et les immunisations représentera 150 millions de dollars par an durant au moins les cinq années à venir, et les programmes financés par la Banque mondiale/Association internationale de développement tels que celui qui a été récemment lancé au Yémen, pourraient se traduire par une intensification de l'activité des fonds d'affectation spéciale et s'avérer extrêmement utiles pour la réalisation des objectifs fixés en faveur des enfants.

56. Le tableau 8 récapitule les activités de ces fonds durant les deux années écoulées et établit les prévisions des recettes et des dépenses à ce titre durant la période couverte par le plan financier.

## III. Recommandation

57. Le Directeur général *recommande* au Conseil d'administration d'approuver le projet de recommandation suivant :

*Le Conseil d'administration,*

1. *Prend note* du plan à moyen terme (E/ICEF/2000/AB/L.5) en tant que cadre flexible d'appui aux programmes de l'UNICEF;

2. *Approuve* le plan à moyen terme (résumé dans le tableau 5) à titre de cadre prévisionnel pour la période 2000-2003, y compris la préparation d'un budget d'un montant maximum de 640 millions de dollars au titre des dépenses afférentes aux programmes à imputer sur les ressources ordinaires devant être soumis au Conseil d'administration en 2001 (voir tableau 4, rubrique 3). Ledit montant est fixé sous réserve que des ressources soient disponibles et que les prévisions de recettes et de dépenses figurant dans le présent plan demeurent valables.

Tableau 2  
**Plan financier de l'UNICEF : variations par rapport au plan précédent**  
 (En millions de dollars des États-Unis)

	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Recettes : ressources ordinaires</b>					
Plan à moyen terme 1999	584	604	630	655	n.c.
Plan à moyen terme 2000	589	589	606	633	668
<b>Variation</b>	<b>5</b>	<b>-15</b>	<b>-24</b>	<b>-22</b>	<b>n.c.</b>
Pourcentage de variation	1	-2	-4	-3	n.c.
<b>Dépenses de programme : ressources ordinaires</b>					
Plan à moyen terme 1999	347	380	390	395	n.c.
Plan à moyen terme 2000	327	370	370	375	390
<b>Variation</b>	<b>-20</b>	<b>-10</b>	<b>-20</b>	<b>-20</b>	<b>n.c.</b>
Pourcentage de variation	-6	-3	-5	-5	n.c.
<b>Appui aux programmes et gestion et administration</b>					
Plan à moyen terme 1999	243	244	250	257	n.c.
Plan à moyen terme 2000	242	244	250	257	264
<b>Variation</b>	<b>-1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>n.c.</b>
Pourcentage de variation	-	-	-	-	n.c.
<b>Recettes : autres ressources</b>					
Plan à moyen terme 1999	425	437	449	457	n.c.
Plan à moyen terme 2000	529	523	523	523	523
<b>Variation</b>	<b>104</b>	<b>86</b>	<b>74</b>	<b>66</b>	<b>n.c.</b>
Pourcentage de variation	24	20	16	14	n.c.
<b>Dépenses de programme : autres ressources</b>					
Plan à moyen terme 1999	419	432	446	450	n.c.
Plan à moyen terme 2000	494	500	515	515	515
<b>Variation</b>	<b>75</b>	<b>68</b>	<b>69</b>	<b>65</b>	<b>n.c.</b>
Pourcentage de variation	18	16	15	14	n.c.
<b>Recettes totales</b>					
Plan à moyen terme 1999	1 009	1 041	1 079	1 112	n.c.
Plan à moyen terme 2000	1 118	1 112	1 129	1 156	1 191
<b>Variation</b>	<b>109</b>	<b>71</b>	<b>50</b>	<b>44</b>	<b>n.c.</b>
Pourcentage de variation	11	7	5	4	n.c.

	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Dépenses totales de programme (à l'exclusion des sommes passées par profits et pertes et divers)</b>					
Plan à moyen terme 1999	1 009	1 056	1 086	1 102	n.c.
Plan à moyen terme 2000	1 063	1 114	1 135	1 147	1 169
<b>Variation</b>	<b>54</b>	<b>58</b>	<b>49</b>	<b>45</b>	<b>n.c.</b>
Pourcentage de variation	5	5	5	4	n.c.

Tableau 3  
**Projections de recettes de l'UNICEF**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Pourcentages moyens Cinq dernières années</i>	<i>Montants effectifs</i>			<i>Plan</i>		
		1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Ressources ordinaires</b>							
Gouvernements		344	344	340	352	364	377
Secteur privé		182	207	209	214	229	251
Autres recettes		45	38	40	40	40	40
<b>Total, ressources ordinaires</b>		<b>571</b>	<b>589</b>	<b>589</b>	<b>606</b>	<b>633</b>	<b>668</b>
Croissance (%)	2	4	3	-	3	4	6
<b>Autres ressources</b>							
a) Programmes							
Gouvernements		178	217	245	245	245	245
Secteur privé		102	115	118	118	118	118
Autres recettes		-1	-	-	-	-	-
<b>Total, programmes</b>		<b>279</b>	<b>332</b>	<b>363</b>	<b>363</b>	<b>363</b>	<b>363</b>
Croissance (%)	6	-3	19	-	-	-	-
b) Secours d'urgence							
Gouvernements		81	126	110	110	110	110
Secteur privé		35	72	50	50	50	50
Autres recettes		-	-1	-	-	-	-
<b>Total, secours d'urgence</b>		<b>116</b>	<b>197</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	<b>160</b>
Croissance (%)	4	9	70	-19	-	-	-
<b>Total, autres ressources</b>		<b>395</b>	<b>529</b>	<b>523</b>	<b>523</b>	<b>523</b>	<b>523</b>
Croissance (%)	4	11	34	-1	-	-	-
<b>Recettes totales</b>		<b>966</b>	<b>1 118</b>	<b>1 112</b>	<b>1 129</b>	<b>1 156</b>	<b>1 191</b>
Croissance (%)	2	7	16	-1	2	2	3

Tableau 4  
**Ressources ordinaires : échelonnement des prévisions de dépenses,  
 année par année**

(En millions de dollars des États-Unis)

	2000	2001	2002	2003	Au-delà de 2004	Total des recommen- dations
<b>Recommandations concernant les bureaux extérieurs</b>						
1. Soldes inutilisés de montants approuvés antérieurement	365	214	88	31	265	963
2. Programmes à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration en 2000		125	88	80	131	424
3. Programmes à préparer pour les sessions de 2001 du Conseil d'administration			168	145	327	640
4. Programmes à préparer pour les sessions du Conseil d'administration de 2002 et au-delà				108		
5. Montant assigné		26	26	26		
6. Montant estimatif de l'allocation au titre des recettes provenant de la vente de cartes de vœux dans les pays bénéficiant de programmes de l'UNICEF	5	5	5			
<b>7. Total, dépenses prévues au titre des programmes</b>	<b>370</b>	<b>370</b>	<b>375</b>	<b>390</b>		
<b>Recommandations concernant le budget d'appui aux programmes</b>						
8. Budget d'appui aux programmes approuvé à la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration, en 1999 (montants nets)	244	250	250	257		494
9. Budget d'appui aux programmes pour 2000-2003 (montants estimatifs nets)						507
<b>10. Total, dépenses</b>	<b>614</b>	<b>620</b>	<b>632</b>	<b>654</b>		

Tableau 5  
**Plan financier de l'UNICEF : ressources ordinaires et autres ressources**  
 (En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montants effectifs</i>			<i>Plan</i>		
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
1. Recettes	966	1 118	1 112	1 129	1 156	1 191
Croissance (%)	-4	16	-1	2	2	3
2. Dépenses						
a) Assistance aux programmes	644	818	866	880	885	900
Croissance (%)	-20	27	6	2	1	2
b) Appui aux programmes et gestion et administration	223	242	244	250	257	264
Croissance (%)	7	9	1	2	3	3
c) Sommes passées et pertes et profits et divers	15	4	4	5	5	5
<b>Total, dépenses</b>	<b>882</b>	<b>1 064</b>	<b>1 114</b>	<b>1 135</b>	<b>1 147</b>	<b>1 169</b>
Croissance (%)	-14	21	5	2	1	2
3. Recettes moins dépenses	84	54	-2	-6	9	22
4. Variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie	5	-17	25	-5	-16	-23
5. Soldes en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	404	435	468	457	450	449
b) Monnaies non convertibles	12	18	8	8	8	8
<b>Total, soldes en espèces</b>	<b>416</b>	<b>453</b>	<b>476</b>	<b>465</b>	<b>458</b>	<b>457</b>

Tableau 6  
**Plan financier de l'UNICEF : ressources ordinaires**  
 (En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montants effectifs</i>			<i>Plan</i>		
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
1. Recettes	571	589	589	606	633	668
Croissance (%)	6	3	-	3	4	6
2. Dépenses						
a) Assistance aux programmes	268	327	370	370	375	390
Croissance (%)	-23	22	13	-	1	4
b) Appui aux programmes et gestion et administration	223	242	244	250	257	264
Croissance (%)	7	9	1	2	3	3
c) Sommes passées par pertes et profits et divers	4	1	-	-	-	-
<b>Total, dépenses</b>	<b>495</b>	<b>570</b>	<b>614</b>	<b>620</b>	<b>632</b>	<b>654</b>

	<i>Montants effectifs</i>			<i>Plan</i>		
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Croissance (%)	-12	15	8	1	2	3
3. Recettes moins dépenses	76	19	-25	-14	1	14
4. Variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie	-2	-2	25	-5	-16	-23
5. Soldes en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	126	137	147	128	113	104
b) Monnaies non convertibles	12	18	8	8	8	8
<b>Total, soldes en espèces</b>	<b>138</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>136</b>	<b>121</b>	<b>112</b>
Ratio recommandé des liquidités par rapport au solde en espèces en fin d'exercice						
a) Ratio de liquidité recommandé	59	59	61	63	67	69
b) Solde en monnaie convertibles net des contributions d'années ultérieures reçues d'avance	126	137	147	128	113	104

Tableau 7  
**Plan financier de l'UNICEF : autres ressources**  
(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montants effectifs</i>			<i>Plan</i>		
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
1. Recettes	395	529	523	523	523	523
Croissance (%)	-17	34	-1	-	-	-
2. Dépenses						
a) Assistance aux programmes-fonds ordinaires	261	337	336	350	350	350
Croissance (%)	-4	29	-	4	-	-
b) Assistance aux programmes-fonds d'urgence	115	154	160	160	160	160
Croissance (%)	-37	34	4	-	-	-
c) Sommes passées par pertes et profits et divers	11	3	4	5	5	5
<b>Total, dépenses</b>	<b>387</b>	<b>494</b>	<b>500</b>	<b>515</b>	<b>515</b>	<b>515</b>
Croissance (%)	-16	28	1	3	-	-
3. Recettes moins dépenses	8	35	23	8	8	8
4. Variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie	7	-15	-	-	-	-

	<i>Montants effectifs</i>			<i>Plan</i>		
	1998	1999	2000	2001	2002	2003
5. Soldes en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	278	298	321	329	337	345
b) Monnaies non convertibles	–	–	–	–	–	–
<b>Total, soldes en espèces</b>	<b>278</b>	<b>298</b>	<b>321</b>	<b>329</b>	<b>337</b>	<b>345</b>

Tableau 8

**Plan financier de l'UNICEF : fonds d'affectation spéciale**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montants effectifs</i>		<i>Plan</i>		
	1998/1999	2000	2001	2002	2003
1. Soldes d'ouverture :					
Services d'achat	30	92	82	82	82
Autres activités	10	–	38	62	88
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>92</b>	<b>120</b>	<b>144</b>	<b>170</b>
2. Encaissements					
Services d'achat	192	100	110	110	110
Autres activités	202	110	164	231	227
<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>210</b>	<b>274</b>	<b>341</b>	<b>337</b>
3. Décaissements					
Services d'achat	130	110	110	110	110
Autres activités	212	72	140	205	238
<b>Total</b>	<b>342</b>	<b>182</b>	<b>250</b>	<b>315</b>	<b>348</b>
4. Soldes de clôture :					
Services d'achat	92	82	82	82	82
Autres activités	–	38	62	88	77
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>120</b>	<b>144</b>	<b>170</b>	<b>159</b>

Figure I  
**Exécution du plan financier en 1999**

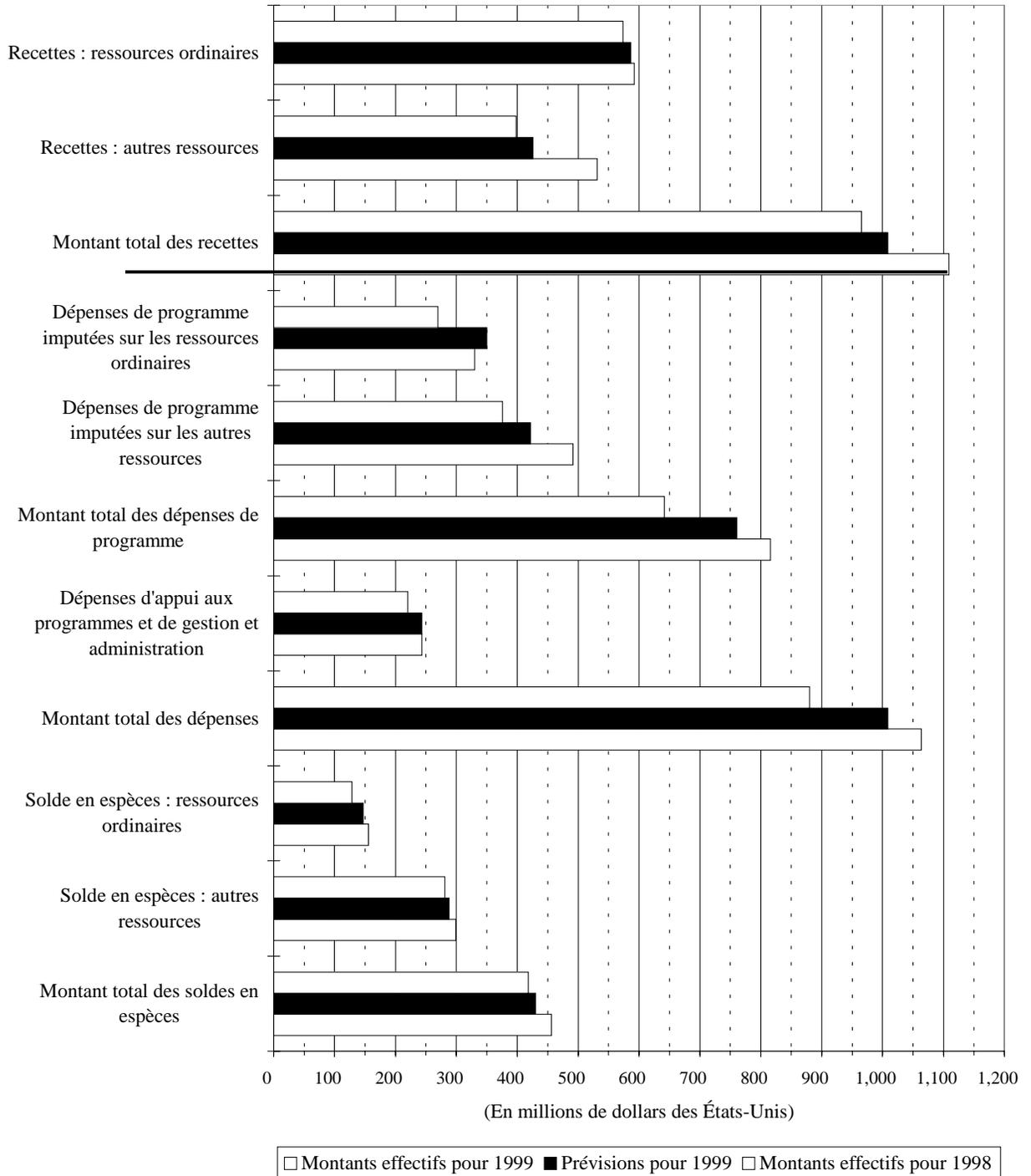


Figure II  
Recettes par catégorie

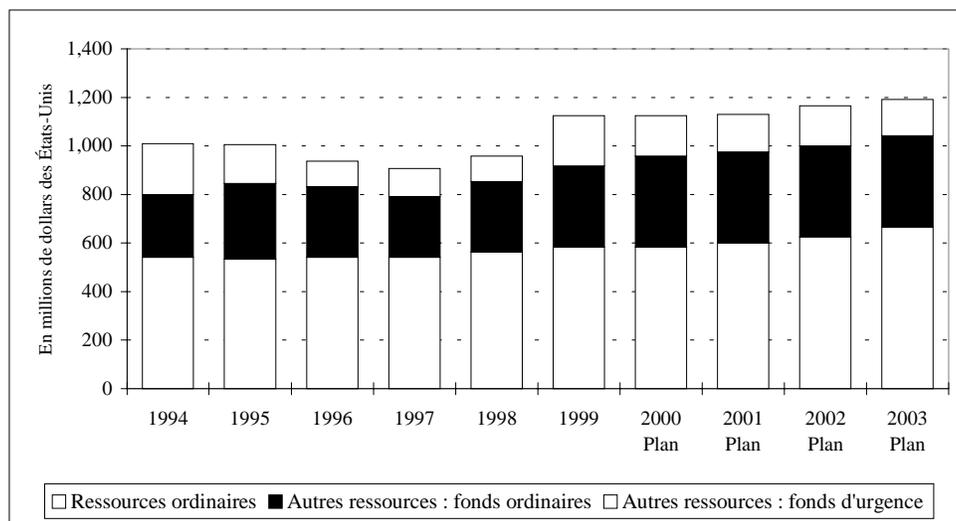


Figure III  
Recettes par catégorie – pourcentage

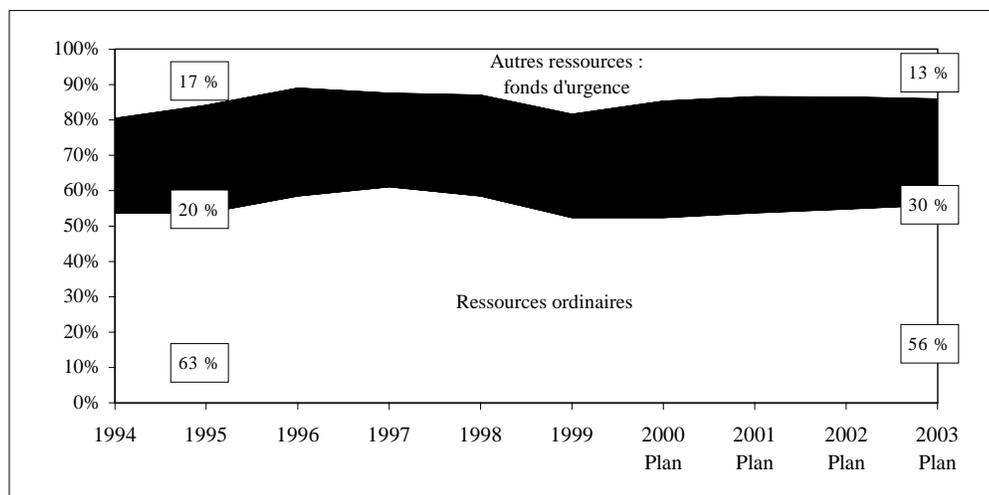


Figure IV  
Dépenses par type

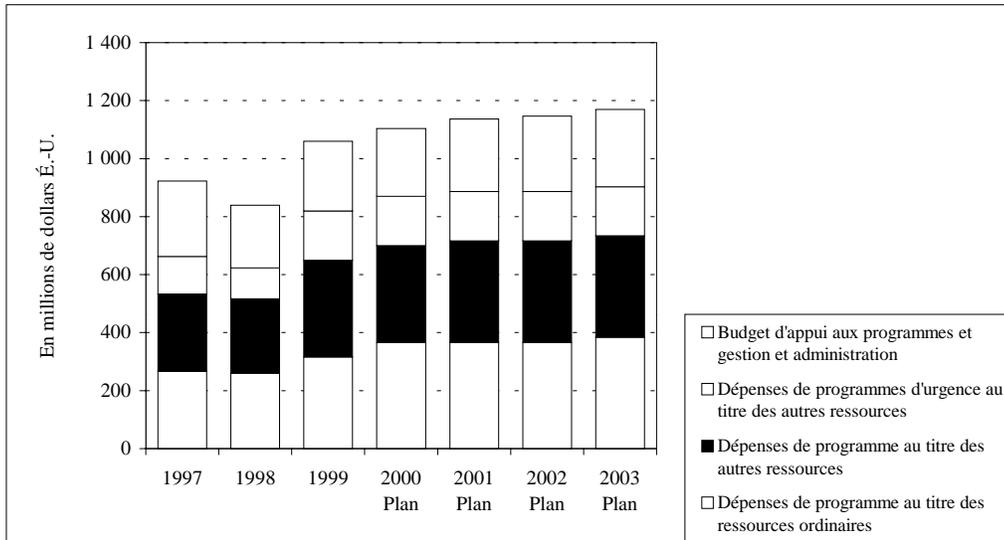


Figure V  
Soldes en espèces

